

Image not found or type unknown



Comment leguer ses biens immobiliers

Par **run974**, le **04/11/2013** à **01:57**

Bonjour
Je suis célibataire j'ai un bien immobilier je voudrais tout laisser à mon amie ainsi tout ce que je possède en banque, mais voilà cette amie est mariée. (le problème n'est pas là)
Par contre j'ai toujours mes parents et une sœur et je ne veux rien leur donner!!!
Je voudrais savoir comment faire pour que mon amie puisse posséder tous mes biens???
Merci de vos réponses

Par **Lag0**, le **04/11/2013** à **07:45**

Bonjour,
Puisque vous n'avez pas d'enfants ni d'époux, vous pouvez disposer de vos biens comme bon vous semble pour l'héritage (sauf si certains de vos biens vous ont été donnés par vos parents qui pourraient alors faire jouer leur droit de retour).
Vous pouvez donc faire un testament en faveur de votre amie et lui léguer tous vos biens.
En revanche, celle-ci devra payer des droits de succession à hauteur de 60% !